Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 056-200059244-20260306-2026_D14-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
COMMUNE D'EVELLYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 6 mars 2026

Date de convocation : 27 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le six mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal d'EVELLYS, les membres du conseil municipal proclamés élus, se sont réunis à Evellys (Naizin) sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L. 2121-10 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
Mme AMIOT-BOTUHA Carole, M. CADORET Philippe, M. CORRIGNAN Gérard, Mme GUEHENNEUX Fanny, M. GUILLEMET Jacques, M. JEGOUX Christian, Mme JEHANNO Emma, Mme JOSSO Jacqueline, M. LE BOT Jean-Pierre, M. LE CLAINCHE Laurent, Mme LE CLEZIO Nelly, M. LE MOING Christophe, M. ONNO Jean-Marc, Mme ROBIC Fabienne, M. SAMY Hugues

Absents ayant donné procuration :
M. DOLO Jean-Noël à M. JEGOUX Christian
Mme LE NEDIC Jeanne à Mme JEHANNO Emma
Mme LEVINÉ Christelle à M. GUILLEMET Jacques

nombre de conseillers en exercice	**24**
nombre de présents	15
nombre d'absents	8
nombre de votants	18
procurations	3
Quorum	**13**

Absents :
Mme BELLEC Aurélie
M. FRANCOIS Patrice
Mme HUMEAU Pauline
M. KERVARREC Stéphane
Mme PERRON Delphine
Mme RIO Sophie

Secrétaire de séance : Mme GUEHENNEUX Fanny

****

2026-D14 - Demande de subvention – Réaménagement de l'entrée nord du bourg de Naizin

Considérant le projet de réaménagement de l'entrée nord du bourg de Naizin,

Considérant la possibilité de solliciter une subvention de l'ETAT au titre des amendes de polices et au titre de la DETR,

Vu l'estimation financière globale évaluée à 824 978,13 € HT,

Vu l'estimation financière liée à la sécurité routière évaluée à 160 232,07 € HT,

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 056-200059244-20260306-2026_D14-DE

Vu le plan de financement ci-dessous :

DECOMPOSITION DU MONTANT DE PROJET HT

	GLOBAL
TRAVAUX	700 916,00 €
ALEAS	49 064,12 €
MAITRISE D'OEUVRE	74 998,01 €
TOTAL	**824 978,13 €**
	SECURITE ROUTIERE
TRAVAUX	136 136,00 €
ALEAS	9 529,52 €
MAITRISE D'OEUVRE	14 566,55 €
TOTAL	**160 232,07 €**

SUBVENTIONS

ORGANISMES	MONTANT SUBVENTIONNABLE MAXIMUM HT	TAUX	MONTANT DE LA SUBVENTION
ETAT - DETR	160 232,07 €	30%	48 069,62 €
ETAT - AMENDES DE POLICE	50 000,00 €	25%	12 500,00 €
TOTAL SUBVENTIONS SUR LE HT		**7%**	**60 569,62 €**
AUTOFINANCEMENT OU EMPRUNT			764 408,51 €
TOTAL HT			**824 978,13 €**
TVA			164 995,63 €
TOTAL TTC			**989 973,76 €**

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Arrête le projet de Réaménagement de l'entrée nord du bourg de Naizin ;
- Approuve le plan de financement ci-dessus ;
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre des amendes de police et auprès de l'Etat au titre de la DETR.

POUR	18
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Acte rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité
Et publication électronique le : 13/03/2026

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance
Fanny GUEHENNEUX

Le Maire,
Gérard CORRIGNAN

MAIRIE D'EVELLYS (Morbihan)